LA PLACE DES MOINES

-

DIAGNOSTIC

AVANT-PROPOS

Suite à l'effondrement de la partie Ouest du mur de soutènement de la place des moines à l'automne 2015, une réflexion s'est engagée autour de l'aménagement de cet espace.

Le mur a été reconstruit pour sécuriser le site, mais à une hauteur inférieure au niveau du sol actuel, afin de laisser une plus grande liberté aux futurs aménageurs.

Notre mission est de faire un état des lieux de cette place, d'identifier quelles sont les contraintes du lieu, les envies des utilisateurs, les ressources possibles afin d'en tirer les grands enjeux pour le projet.

SOMMAIRE

1- DÉFINITION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....6

2 - GÉOMÉTRIE DES LIEUX.....8

3 - ÉTUDE RÈGLEMENTAIRE.....14

4 - IDENTIFICATION DU VOISINAGE.....16

5 - CONTRAINTES TECHNIQUES.....18

6 - ENJEUX PAYSAGERS.....20

7 - HISTOIRE DU LIEU.....22

8 - ANALYSE SENSIBLE.....28

9 - RENCONTRE AVEC LE VOISINAGE.....30

10 - DYSFONCTIONNEMENT.....34

11 - RESSOURCES ET POTENTIALITÉS.....36

12 - ENJEUX POUR LE PROJET.....38

13- COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS.....40

14 - PROGRAMME ET CALENDRIER.....44

1 - DÉFINITION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude concerne la place des moines, la section du boulevard des Thermes qui la jouxte, ainsi que la zone des berges de l'Aveyron directement en contrebas.

Pour cela, il nous faut prendre en compte les zones associées : la rive opposé de l'Aveyron depuis laquelle nous avons la meilleure vue sur la place, le pont avec l'entrée dans le village, la zone d'équipements devant la salle des fête ainsi que les berges en contrebas de la maison de retraite.

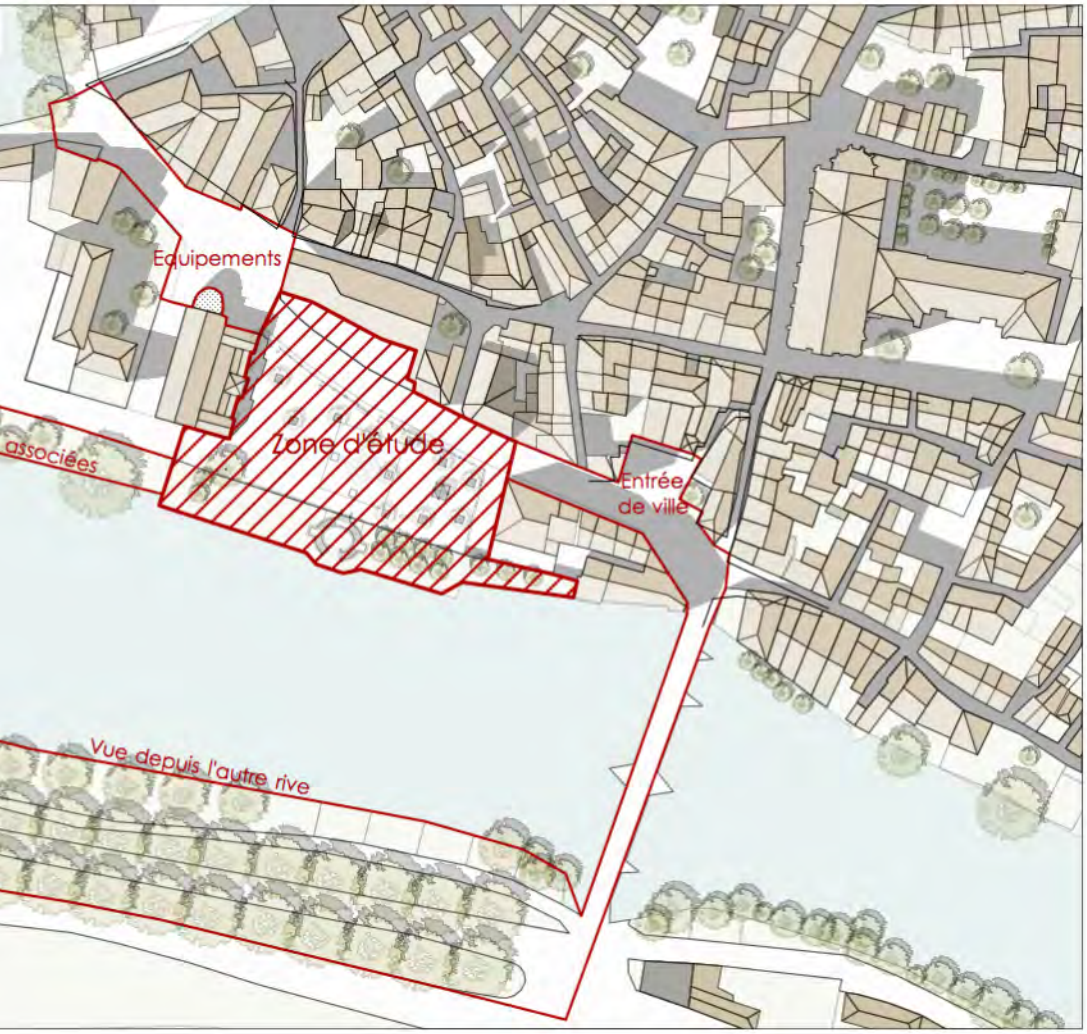
Equipements
Zone d'étude
associées
Entrée
de ville
Vue depuis l'autre rive

2 - GÉOMÉTRIE DES LIEUX

La place est une grande platefome en trapèze. Elle est bordée au Nord par le boulevard des Thermes et une balustrade qui les sépare. A l'Ouest, la salle des Thermes domine le lieu. A l'Est, une ruelle plonge vers la berge devant un bâtiment qui fait front. Au Sud, enfin, une balustrade ouvre la place sur le paysage.

La place est en très légère pente vers la rivière. Elle surplombe la berge de plusieurs mètres grâce à un mur de soutènement. L'escalier monumental permet de descendre au bord de l'eau.

La place présente plusieurs éléments notoires : la fontaine ainsi que la grande balustrade avec l'escalier monumental.

Surface de la partie boulevard : 1 000 m2

Surface de la place : 2 000 m2

Surface de la partie sur berges : 1 000 m2

Total : 4 000 m2

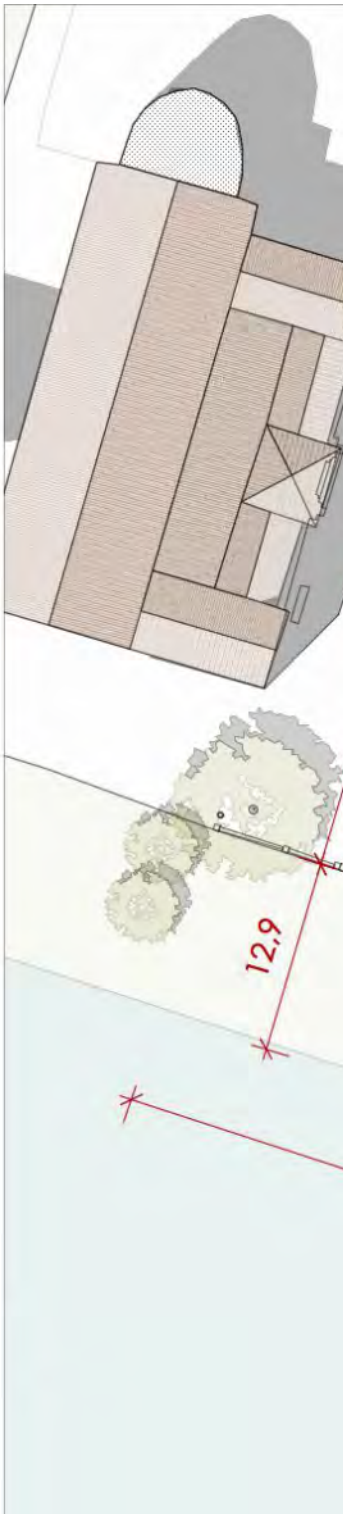

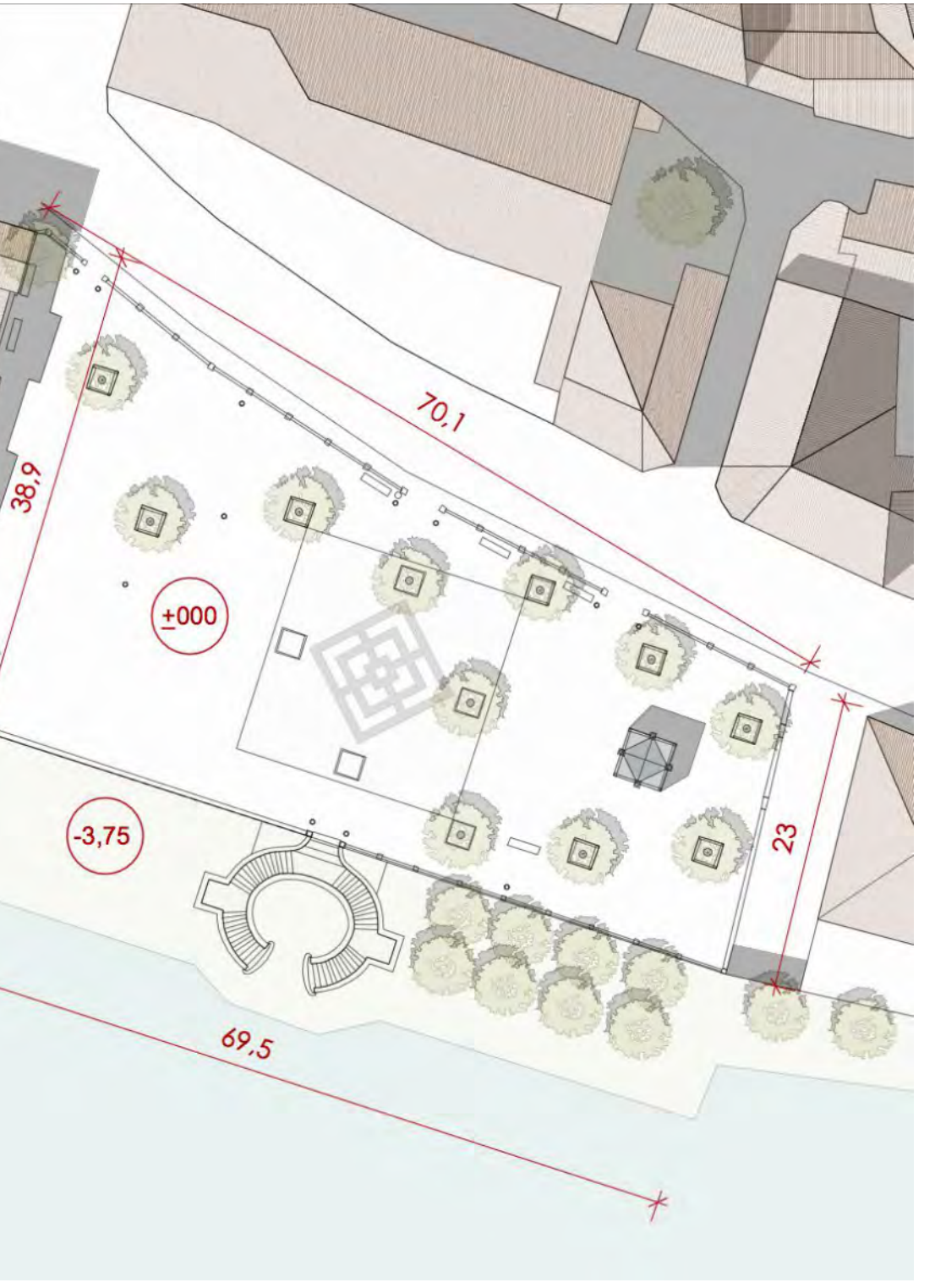
70,1
38,9
±000
-3,75
23
69,5

Vue depuis la rive opposée de l'Aveyron

Vue depuis la balustrade

Vue de la fontaine

Le bâtiment de la poste en retrait

Vue dans l'axe de la salle des fêtes

Vue depuis le boulevard

COMPARAISON DIMENSIONNELLE

Nous avons superposé l'emprise de la place des moines sur les autres places du village et on peut remarquer la similitude de la taille de ces espaces.

Place du Bessarel

Place de la Halle

3 - ETUDE RÈGLEMENTAIRE

ZPPAUP
- zone inscrite
- avis conforme ABF

SITE ARCHÉOLOGIQUE
- archéologie préventive pour tout travaux
- fouilles effectuées dans le cadre de la reconstruction du mur
- fouilles effectuées en 1987 par Serge Robert au niveau de l'ancien chevet de l'abbaye

PPRI - ZONE INONDABLE
- zone d'interdiction

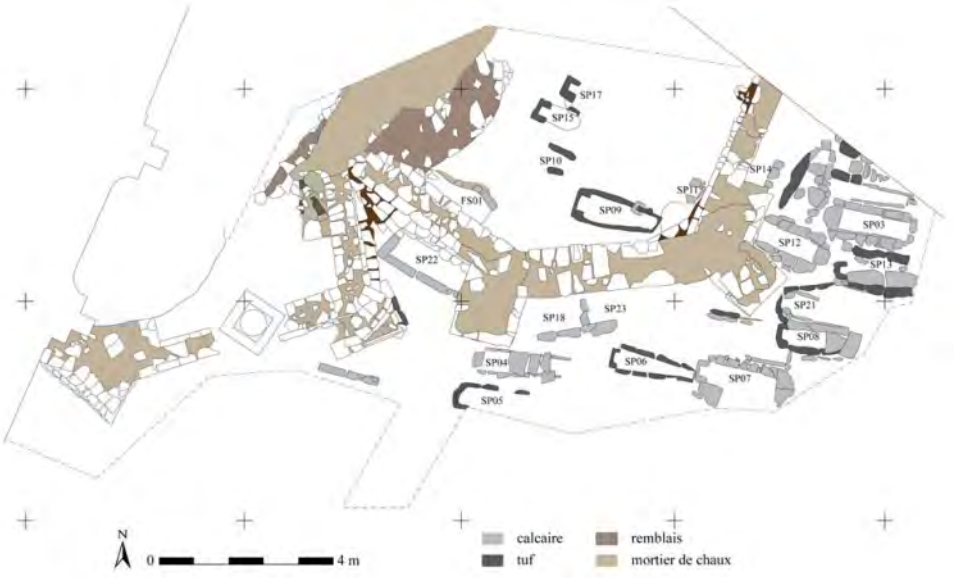

Chevet de l'église abbatiale révélé par les fouilles de sauvetage de la promenade des Moines réalisées par Serge Robert en 1987
Relevé : C. Allios ; DAO : C. Rivals

Vue depuis la berge opposée à l'époque thermale - escalier monumental et mail d'arbres

4 - IDENTIFICATION DU VOISINAGE

Sur les trois faces bâties de la place se concentrent des équipements et services divers : salle des fêtes, poste, pharmacie, cinéma, restaurant... La berge opposée en vis-à-vis accueille une activité nautique.
Une forte activité est donc présente à proximité.

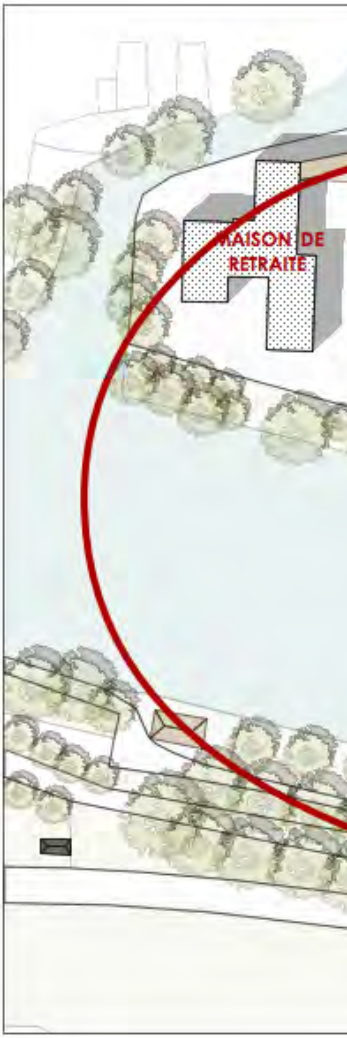

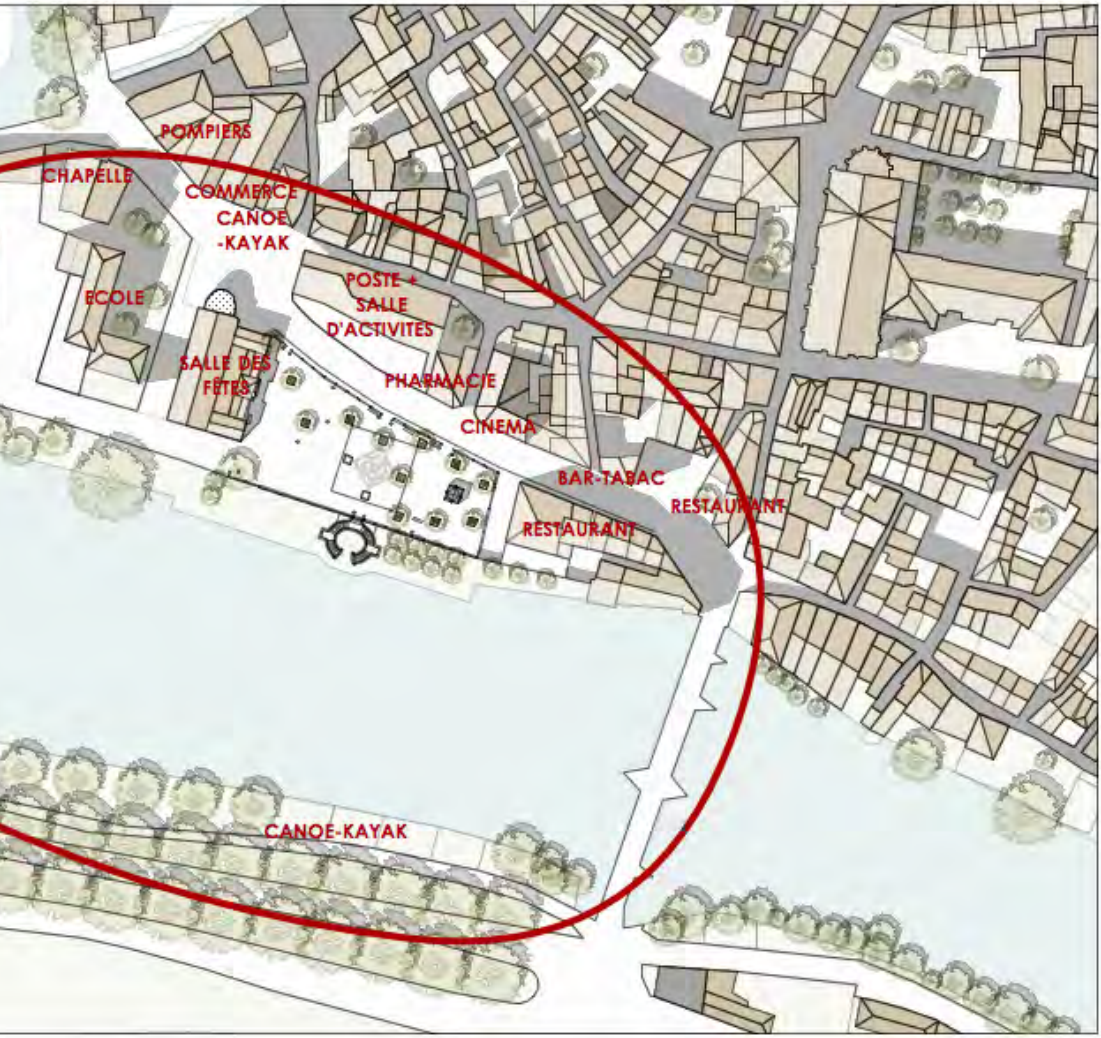
POMPIERS
CHAPELLE
COMMERCE
CANOE
-KAYAK
ECOLE
POSTE +
SALLE
D'ACTIVITES
SALLE DES
FETES
PHARMACIE
CINEMA
BAR-TABAC
RESTAURANT
RESTAURANT
CANOE-KAYAK

5 - CONTRAINTES TECHNIQUES

GÉOMÉTRIE

Une contrainte importante à traiter est la relation entre les deux niveaux existants : la place et la berge. L'escalier monumental datant du début du siècle présente des signes de faiblesse. Un étaiement doit le conforter. La question de sa place dans le futur aménagement se pose. La municipalité souhaite conserver l'escalier.

CIRCULATION

Le boulevard est une route départementale qui voit passer un flux important de voitures et notamment de camions sur un espace de faible largeur.

STATIONNEMENT

Il est important de maintenir un certain nombre de places de stationnement, cela est indispensable pour les services et commerces voisins (poste, pharmacie, restaurant...). Il est aussi apparu important de mettre en place un ou plusieurs arrêts-minutes répondant mieux aux usages.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

La pente même faible de la plateforme vers la rivière créér un ruissellement de surface. Si ces eaux ne sont pas évacuées correctement, elle s'accumulent derrière le mur de soutènement, raison pour laquelle il s'est effondré en 2015.

INNONDATION

Il faut noter que les crues printanières de l'Aveyron ne sont pas rares. Les berges sont régulièrement innondées et l'escalier se retrouve les pieds dans l'eau.

REPRISE DES RÉSEAUX EXISTANTS

Il est indispensable de prendre en compte les résaux d'eaux usées et eaux vannes qui traversent la place en provenance de la maison de retraite ainsi que le réseau d'adduction d'eau potable de la salle des fêtes

Espace contraint par le boulevard, le stationnement et la balustrade

6 - ENJEUX PAYSAGERS

La place des moines se situe face à l'une des principales entrées du village. Elle était initialement positionnée face à l'ancienne gare. Ainsi, la vue que l'on a depuis la place est tout aussi importante que la vue de la place elle-même.

MIROIR D'EAU

Avec la loi sur l'eau et l'idée de continuité écologique, l'existance des chaussées, notamment celles que gère la municipalité de Saint Antonin, est remise en question. Il se pourrait que le profil de la rivière évolue, ainsi que la typologie des berges. Le miroir d'eau au pied du pont est donc une image qui peut être réinterrogée.

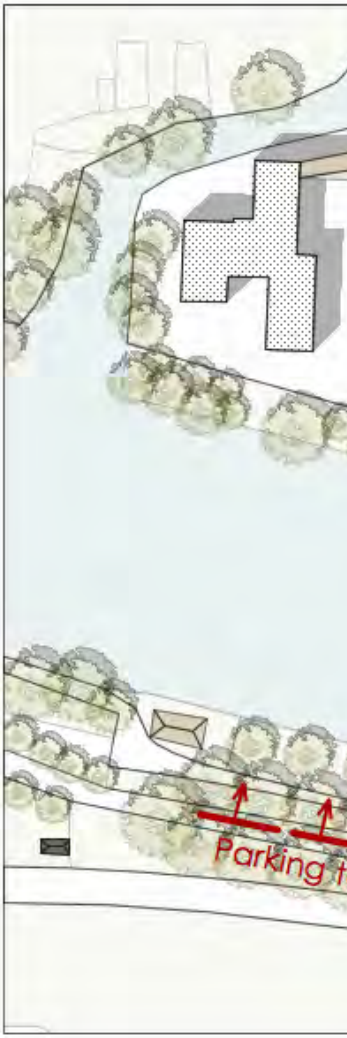

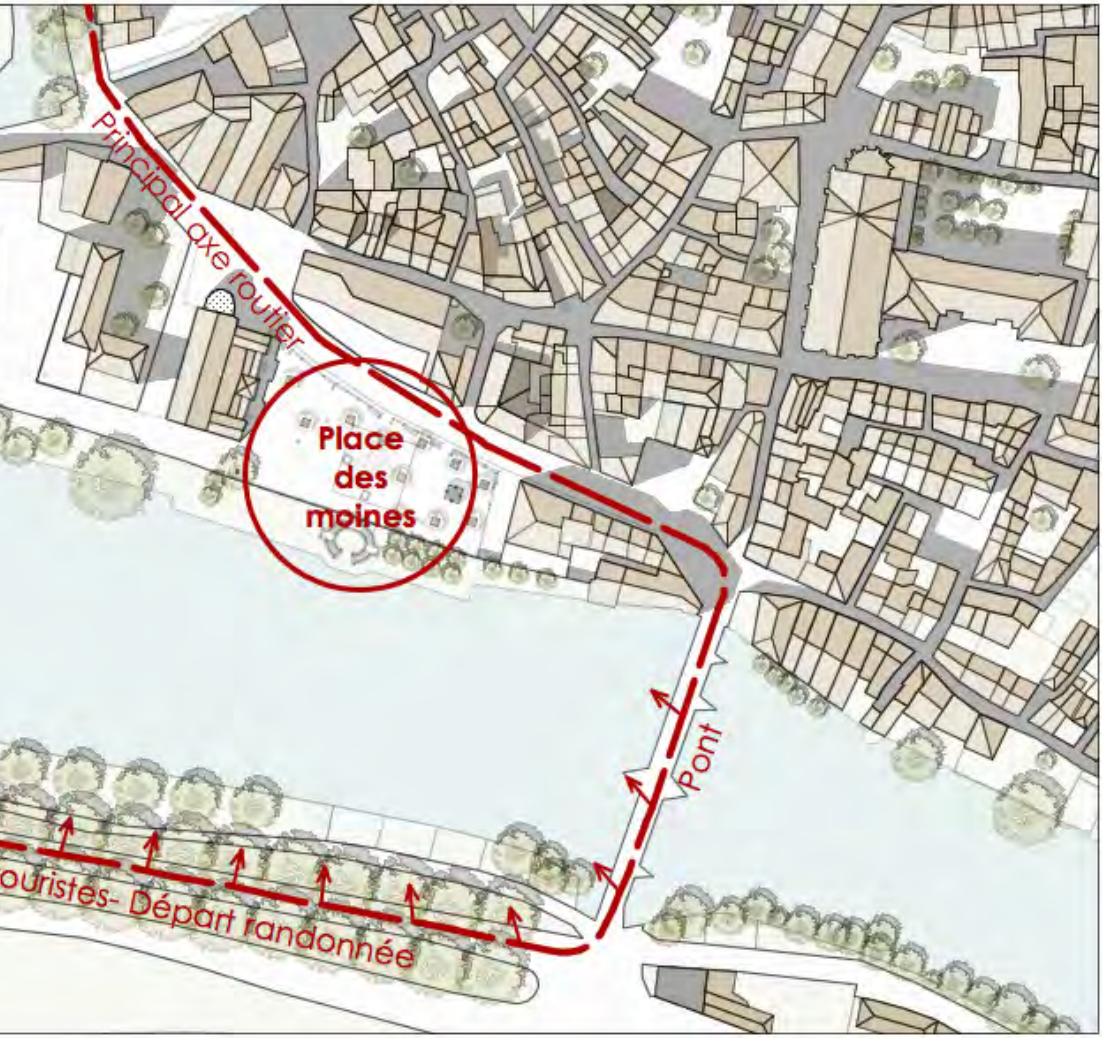
Principal axe routier
Place
des
moines
Pont
ouristes- Départ randonnée

7 - HISTOIRE DU LIEU

-17 000
/ -12 000
MAGDALÉNIEN
ABRI DE
FONTALÈS

Avec cette frise chronologique, nous pouvons nous apercevoir que nos connaissances historiques concernant le village sont fragmentaires. La place des moines a connu diverses fonctions au cours du temps et concentre une part importante de cette histoire.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP en septembre 2017 afin de localiser précisément les vestiges mises au jour par Serge ROBERT.

Ce travail a permis à son auteur, Bertrand POISSONNIER, d'identifier 3 horizons sur 3 zones au-dessous desquels il n'est pas possible de réaliser de travaux sans occasionner un chantier de fouilles.

Le projet à élaborer devra respecter ces 3 horizons. Toutefois, il pourrait être envisagé de réaliser une « évocation » des fondations de l'abbaye dans la zone la plus proche de la salle des Thermes.

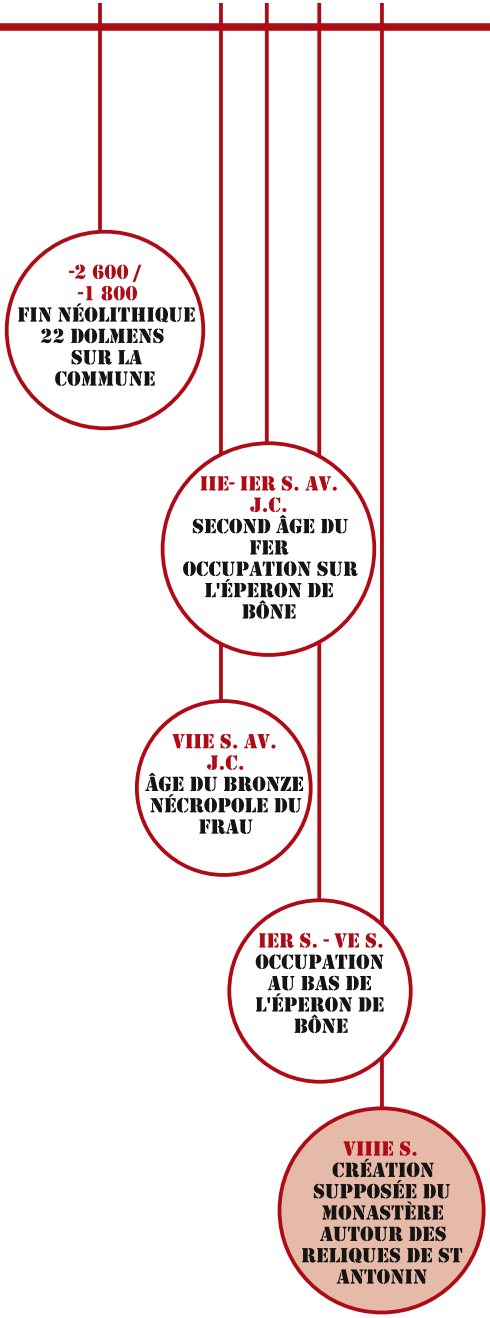
-2 600 / -1 800
FIN NÉOLITHIQUE
22 DOLMENS SUR LA COMMUNE
IIE- IER S. AV. J.C.
SECOND ÂGE DU FER
OCCUPATION SUR L'ÉPERON DE BÔNE
VIIE S. AV. J.C.
ÂGE DU BRONZE
NÉCROPOLE DU FRAU
IER S. - VE S.
OCCUPATION AU BAS DE L'ÉPERON DE BÔNE
VIIIE S.
CRÉATION SUPPOSÉE DU MONASTÈRE AUTOUR DES RELIQUES DE ST ANTONIN

1209-1212
PILLAGE DE LA VILLE PAR SIMON DE MONTFORT (CATHARES)

1344
OCCUPATION DE LA VILLE PAR LES ANGLAIS

1358-1363
CRÉATION DU MUR D'ENCEINTE ET DES PORTES FORTIFIÉES

1455
DÉPART DES ANGLAIS - ESSOR ÉCONOMIQUE ET URBAIN

1562
VILLE PROTESTANTE - FUITE DU CHAPÎTRE À CAYLUS

16
RETOU CHAP

INFORMATIONS CONCERNANT LE VILLAGE

INFORMATIONS CONCERNANT LA PLACE

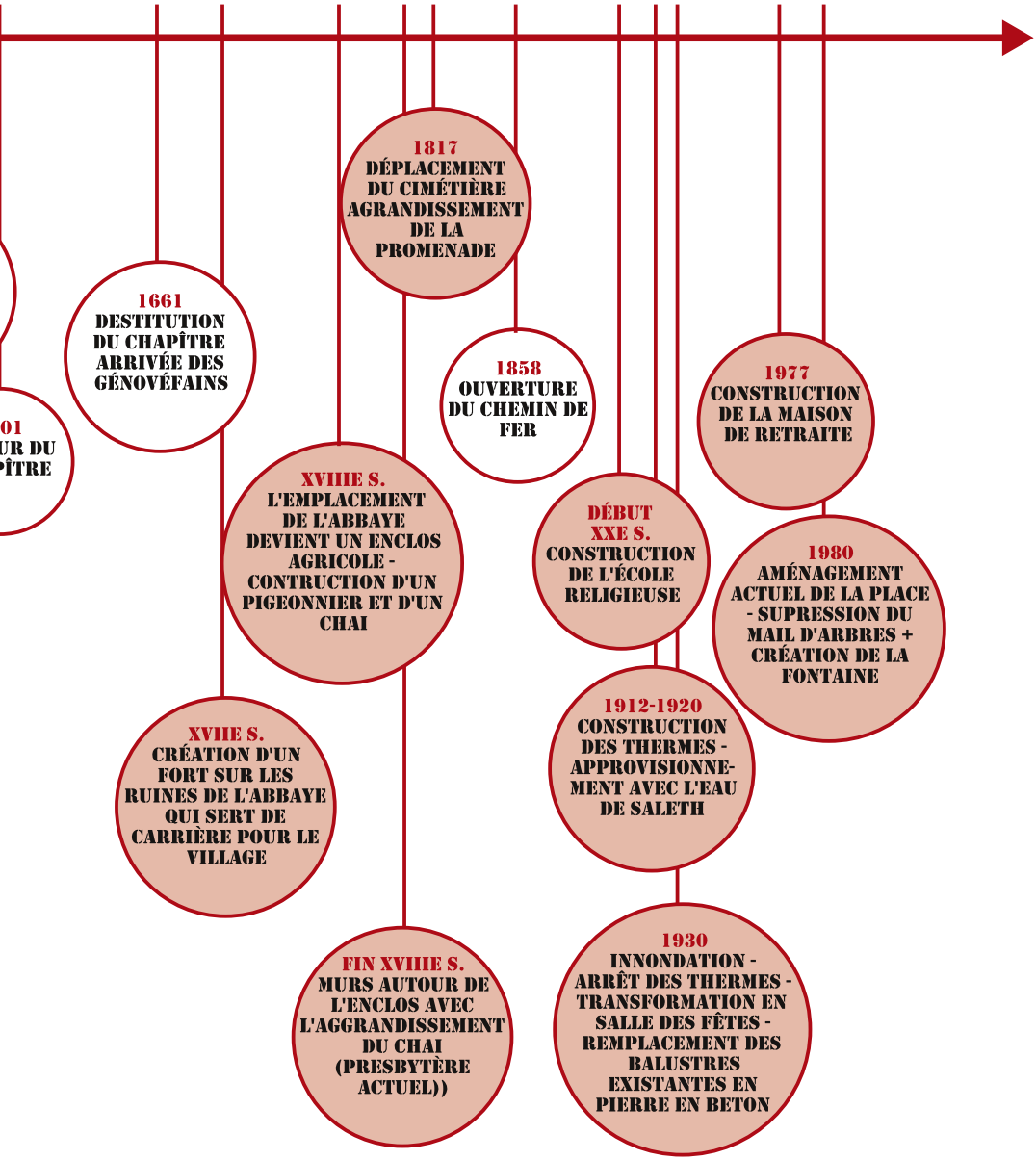
1817
DÉPLACEMENT DU CIMÉTIÈRE AGRANDISSEMENT DE LA PROMENADE
1661
DESTITUTION DU CHAPÎTRE ARRIVÉE DES GÉNOVÉFAINS
1858
OUVERTURE DU CHEMIN DE FER
1977
CONSTRUCTION DE LA MAISON DE RETRAITE
XVIIIE S.
L'EMPLACEMENT DE L'ABBAYE DEVIENT UN ENCLOS AGRICOLE - CONTRUCTION D'UN PIGEONNIER ET D'UN CHAI
DÉBUT XXE S.
CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE RELIGIEUSE
1980
AMÉNAGEMENT ACTUEL DE LA PLACE - SUPRESSION DU MAIL D'ARBRES + CRÉATION DE LA FONTAINE
1912-1920
CONSTRUCTION DES THERMES - APPROVISIONNE-MENT AVEC L'EAU DE SALETH
XVIIE S.
CRÉATION D'UN FORT SUR LES RUINES DE L'ABBAYE QUI SERT DE CARRIÈRE POUR LE VILLAGE
FIN XVIIIE S.
MURS AUTOUR DE L'ENCLOS AVEC L'AGGRANDISSEMENT DU CHAI (PRESBYTÈRE ACTUEL))
1930
INNONDATION - ARRÊT DES THERMES - TRANSFORMATION EN SALLE DES FÊTES - REMPLACEMENT DES BALUSTRES EXISTANTES EN PIERRE EN BETON

EVOLUTION DES USAGES

La plupart des gens ne font pas forcément le lien entre le nom de la place des moines et l'ancien emplacement de l'abbaye. Il s'avère que l'histoire de la place est mouvementée. Elle a connu des usages et allures divers et variés. Jusqu'à la création récente d'un boulodrome, c'était surtout les joueurs de pétanque qui fréquentaient le plus le lieu. La toponymie est représentative des usages : le lieu se nomme jardins des moines jusqu'aux années 1980 puis place des moines.

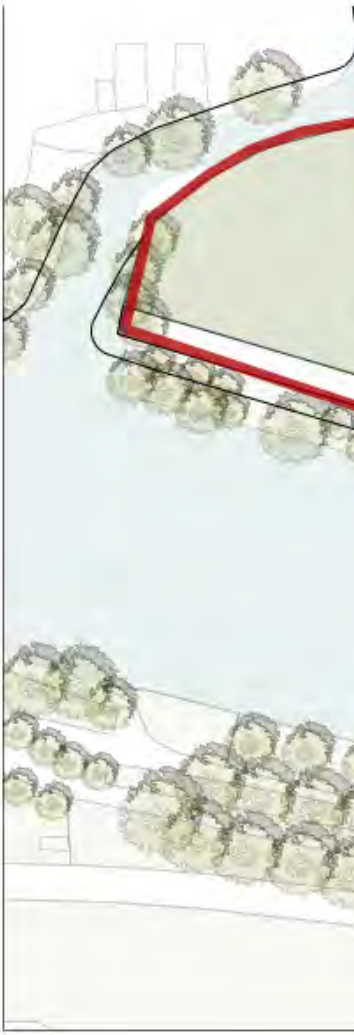

SUPERPOSITION HISTORIQUE DES USAGES DU LIEU

8 - ANALYSE SENSIBLE

PERCEPTIONS

L'Aveyron n'est pas visible depuis le boulevard des Thermes. Ce n'est qu'en avançant sur la place que l'on découvre l'eau et une fois arrivée à la balustrade la berge. Le paysage est cadré de manière frontale sur le roc d'Anglars.

La place apparaît comme peu structurée, l'emplacement du mobilier (luminaires et bancs) ainsi que les arbres semblent être disposés de manière aléatoire.

La circulation piétonne et automobile ainsi que le stationnement ne semblent pas fluides.

AMBIANCES

Le boulevard est un endroit de passage. La circulation autant en voiture qu'à pied est souvent ralentie par l'encombrement. C'est un endroit minéral coincé entre la balustrade de la place et les bâtiments de plusieurs étages.

La plateforme apparaît comme un espace minéral, chaud et peu ombragé en été. Il n'y a aucun filtre avec les nuisances du boulevard. Le paysage est lui aussi minéral.

La berge nous propose un lieu végétalisé, à l'ombre en été, avec la forte sensation d'adossement au mur de soutènement. C'est un rapport contemplatif à l'Aveyron.

REPRÉSENTATIONS

L'esthéthique thermale avec ses bâtiments, la balustrade et son escalier monumental se reflétant dans le miroir d'eau apparaît comme intemporelle alors que ces élements ont à peine un siècle et que la période du thermalisme fut un épisode très bref de l'histoire de la place des moines.

Publicité pour l'eau de Saleth - Représentation idéalisée de la ville

9 - RENCONTRE AVEC LE VOISINAGE

Une réunion avec les riverains a eu lieu le 28 avril 2016 à la mairie.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT :

- L'accès à la place n'est pas facile.
- Le trottoir est trop étroit, encombré et discontinu jusqu'au pont.
- Le croisement des camions sur le boulevard est difficile et encombre fortement la circulation.
- Le stationnement entre le pont et le restaurant est à remettre en question.
- Un stationnement sur la berge opposée peut sembler une bonne option si la circulation piétonne sur le pont et jusqu'à la place est revue.
- Il apparaît difficile de discuter avec le conseil général pour la circulation des piétons sur le pont.
- Quatre échelles de projets apparaissent : la berge, la plateforme, le boulevard, le lien avec le pont et les berges en vis-à-vis.

-> Faciliter les flux et la hausse des capacités de stationnement

USAGES :

- En général beaucoup de touristes passent sur la place mais ne s'arrêtent pas faute d'aménagement adéquat
- Avec les travaux, il y a moins de passage car le visuel est désavantageux. Il y a aussi moins de problèmes de stationnement.
- La liaison entre la plateforme et les berges doit être forte et la circulation facile.
- La place est-elle le lieu pour les festivités du village ? D'autres lieux de grandes dimensions sont disponibles. Seul le feu d'artifice sur le pont semble incontournable.
- En dehors de l'évènementiel, la place n'a pas de fonction.

C'est un espace de représentation du village. Le passage est important mais les gens n'ont pas les moyens de s'installer. Il faut s'interroger sur la volonté de fixer ou non les gens sur place et comment. Ce flux de gens est un potentiel économique.

- Les gens qui passent sont en demande de terrasse de café au bord de l'Aveyron.
- Un local est libre devant la place (ancien kébab, ancien glacier). Il est aussi possible d'installer un kiosque sur la place. Il faudrait trouver un porteur de projet pour s'installer et mettre en place une charte esthétique (mobilier, enseigne…)

-> Donner l'envie et les moyens aux gens de s'arrêter sur la place

AMBIANCE :

- L'Aveyron n'est pas visible depuis le boulevard.
- Il n'y a pas d'ambiance particulière sur la place, pas de guidage ou de cheminement vers l'Aveyron.
- Un point d'eau est en général un point attractif. Mais il faut faire attention à son coût d'entretien.
- La clôture de la place n'est pas un problème en soi, mais l'espace n'est pas attractif donc les gens n'ont aucun intérêt à franchir la clôture.
- L'espace peut être multiple (plusieurs ambiances possibles).
- Une végétalisation plus importante serait souhaitée mais l'entretien serait-il simple et réalisable par la municipalité ?
- La balustrade du boulevard serait plus tardive que celle côté berge, et ne présente pas de qualité urbaine particulière. Son existence peut être remise en question.
- L'éclairage des berges est souhaité pour pouvoir y accéder en soirée.

-> Mettre en place un aménagement diversifié guidant vers l'Aveyron

REPRÉSENTATION :

- L'image depuis la rive opposée est forte. C'est une image qualifiante et attractive pour le village. Les détails sont peu visibles avec la distance. Actuellement, les visiteurs peuvent être déçus en arrivant sur la place.
- L'escalier monumental est en mauvais état. De part son esthétique et son emplacement, il impose un aménagement symétrique de la façade sur berge. C'est un élément fort du paysage urbain. Il faut interroger sa pertinence en l'état dans le futur aménagement.
- Les fouilles archéologiques peuvent être à la fois un événement culturel mais sur la durée et être un attrait touristique demandant un investissement peu onéreux.

-> Conserver une image forte de la façade urbaine comme un événement

10 - DISFONCTIONNEMENT

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La circulation sur le boulevard est difficile, la route est étroite et le flux de voitures et de camions est important. Le manque de place de parking et notamment de dépose-minute entraîne un stationnement sauvage sur la voie.

ACCÈS À LA PLACE

Le stationnement des voitures crée une coupure visuelle entre le boulevard et la place. Les trottoirs sont trop étroits.

VISIBILITÉ DE L'AVEYRON

L'Aveyron n'est pas visible depuis la rue avec la présence de la balustrade, ce qui n'incite pas les gens à s'avancer sur la place.

FESTIVITÉS

L'espace est sous utilisé lors des évènements. En général, seule une partie de la place est occupée.

BRUIT

Le bruit du boulevard dissuade de s'installer sur la place.

ECLAIRAGE

L'éclairage nocturne est insuffisant sur la place et inexistant sur les berges, ce qui pose des problèmes en termes de sécurité.

MOBILIER

Le mobilier et son emplacement n'est pas adapté ni au lieu ni aux usages.

FONTAINE

L'accès à la fontaine est difficile pour les cyclistes. Ils sont nombreux à s'y arrêter.

CHALEUR

En été, le manque d'ombre rend la place difficile à fréquenter en journée. La végétalisation de l'espace n'est pas suffisante.

ACCÈS À LA BERGE

La relation à la berge n'est pas aisée. L'accès et les cheminements sont peu visibles et donnent un effet de cul de sac, ce qui n'incite pas les gens à y descendre.

Accès difficile à la place à cause de la balustrade et des voitures

11 - RESSOURCES ET POTENTIALITÉS

UNE BERGE DE L'AVEYRON

La rivière est un élément essentiel pour le village, une grande partie de l'activité touristique s'est développée autour d'elle. La place peut donc être un espace de lien important entre le bourg et l'Aveyron.

UN PAYSAGE CADRÉ SUR LE ROC D'ANGLARS

Les falaises des gorges de l'Aveyron sont une image phare du village, symbole pour l'activité touristique qui passe aujourd'hui par le développement du pôle de pleine nature.

UN PATRIMOINE BÂTI MARQUANT

La place est bordée par l'ensemble thermal inachévé du début du XXe siècle. La salle des fêtes est un bâtiment important.

UNE HISTOIRE CACHÉE

La place possède un passé riche et divers mal connu. Il est possible de le valoriser en créant une évocation des vestiges présents dans le sous-sol. Cela peut être un attrait touristique et permettre une meilleure connaissance de l'histoire du village.

L'EAU COMME FIL CONDUCTEUR

L'eau de la source de Bouteilhou alimente la fontaine présente sur la place. Un point d'eau peut être un rappel au passé thermal et du rapport à l'Aveyron.

UN ESPACE DE REPRÉSENTATION

La place est l'espace visible à l'entrée du village. Elle sert aussi de parvis à la salle des fêtes, et fait face à des commerces et services importants pour Saint Antonin. Elle est de fait un espace de représentation pour le village.

LA TRACE DU THERMALISME

La salle des fêtes, la pharmacie, le cinéma ainsi que l'escalier monumental sont des témoignages significtifs de l'époque du thermalisme. Celle-ci, pourtant courte dans le temps, a marqué en profondeur la configuration du lieu.

Vue de l'allée publique et de l'enclos des jardins, XIXe s.

Vue de la berge, XIXe s., photo d'Amélie Galup.

12 - ENJEUX

-> FACILITER LES FLUX ET AUGMENTER LA CAPACITÉ DE STATIONNEMENT

Le nouvel aménagement doit permettre d'améliorer l'accès aux commerces et services riverains, et faciliter l'accès à la place. Le traitement du boulevard paraît indissociable.

-> DONNER DU SENS À LA PLACE

Le futur aménagement doit redonner des usages à la place. Elle doit redevenir un espace d'identification pour les villageois, un lieu de rencontre avec des qualités propres.

-> OFFRIR LES MOYENS DE S'ARRÊTER SUR LA PLACE

L'espace doit être acceuillant en proposant diverses ambiances et mettre en avant le lien avec l'Aveyron.

-> CONSERVER UNE IMAGE FORTE DE LA FAÇADE URBAINE COMME UN ÉVÈNEMENT

La place est une entrée de village, c'est un espace de représentation. Elle constitue avec son escalier monumental une des principales images touristiques de Saint Antonin.

-> AMÉLIORER LES RELATIONS À L'AVEYRON

L'accès à la rivière doit être facilité et devenir un point d'attraction sur le lieu.

-> SIGNIFIER LA PRÉSENCE DE L'EAU

L'eau doit être un élément significatif dans l'aménagement de la place.

d'étude
Stationnement à requalifier et lien avec les services et équipements riverains
Ouverture et perméabilité de la place
A DEFINIR
Zone sécurisée enfant
Buvette
Zone festivités
Jeux d'eau
BOULEVARD DES THERMES
AVEYRON
Mail d'arbres sans masquer la vue sur le paysage
Front de paysage
Belvédère
Décaissement du niveau de sol pour dégager la vue sur l'Aveyron

13 - COMPTE-RENDU

ATELIER OUVERT A TOUS DU 27 JUIN 2016 :

L'atelier a eu lieu à la mairie de Saint Antonin à 18h. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Un rappel historique sur la place a d'abord été fait. Il a été précisé que le lieu était un emplacement hors les murs à la période médiévale, avec la présence du cimetière de l'ancienne abbaye et de l'hôpital à l'emplacement de la Poste actuelle. De plus, l'époque du thermalisme a laissé une forte empreinte avec la création de la salle des Thermes et les façades du cinéma et de la pharmacie actuelle, qui sont restées un ensemble inachevé, visible par le redent du bâtiment de la Poste.

Il a ensuite été présenté une série de scénarii de l'aménagement de la place avec des visualisations en volumes du lieu. Chaque scénario présentait des variantes de principes d'aménagement pour aider les habitants à comprendre les éléments qui font l'espace public. Le premier proposait de remonter la balustrade du mur effondré à l'identique. Le second suggérait de supprimer les balustrades et de la remplacer côté Aveyron par un garde-corps plus transparent. Le troisième conseillait d'abaisser le garde-corps côté Aveyron avec un emmarchement pour augmenter la vue sur la rivière, un mail d'arbres et un stationnement en épi. Le quatrième présentait la place avec un mail d'arbres, un stationnement revu côté poste et côté place. Enfin le dernier offrait la possibilité d'installer une pergola avec un kiosque et sa terrasse afin d'animer la place.

Un temps d'échanges leur a été donné pour s'exprimer en petit groupe et réagir sur ce qu'il venait de voir. Enfin un temps de restitution des ces échanges a permis aux différents groupes d'exposer leurs points de vue et de clôturer la soirée.

Restitution des échanges dans les différents groupes :

Groupe 1 :

- Maintien de l'emprise de la place
- Suppression des balustrades
- Remaniement du stationnement
- Suppression le stationnement devant la salle des fêtes
- Ligne de circulation plus ou moins rigide
- Création d'une pergola avec un espace surbaissé pour avoir un effet d'amphithéâtre sur l'Aveyron
- Maintien de l'escalier
- Création d'un kiosque

Groupe 2 :

- Suppression des balustrades
- Mise en place d'un espace plus bas devant le garde-corps
- Maintien de la symétrie des arbres vue depuis l'ancienne gare (sur deux rangs, mail en bordure de route, pergola avec rosiers et glycine)
- Mise en place de parking en épi -> stationnement des véhicules personnels et ceux de la Poste en journée à voir côté ancienne gare
- Élargissement de la chaussée
- Création d'un kiosque avec terrasse
- Mise en place d 'une vue plus aisée sur la façade de la salle des Thermes
- Amélioration de l'accès plus facile à la berge, intégrer la ruelle dans la zone de projet -> enlever le muret et mettre en place un gradin
- Mise en place d'un nombre suffisant de bancs
- Remise en place d'une fontaine au bas de l'escalier comme à l'origine

Groupe 3 :

- Usages de la place : jeu de boules, feu d'artifices, promenade (maison de retraite, public), fêtes locales.
- Suppression des balustres, sauf une personne
- Création d'un garde-corps côté Aveyron en matériau différent des balustres
- Mise en place d'arbres

- - Création d'un jardin ou mettre du minéral
- Définition à voir des usages de la partie basse (berge de l'Aveyron)
- Faciliter l'accès et l'utilisation de la ruelle le long du restaurant
- Suppression de la pyramide de la fontaine actuelle, mais garder une fontaine ou un point d'eau
- Attirer le visiteur vers l'escalier pour ouvrir l'horizon
- Mise en place d'un banc ou un creux permettant un mini-gradin pour s'asseoir face à l'Aveyron
- Pas d'inconvénient à mettre des voitures sur la place à condition de garde de la verdure
- Pas de mise en place de pergola
- Ouverture des WC de la salle des Thermes ou mise en place de nouveaux WC

Groupe 4 :

- Ne pas oublier la fête qui est importante pour le village (piste de danse, feu d'artifice)
- Problème de stationnement avec la sortie de l'école maternelle
- Mise en place d'un stationnement en zone bleue et un stationnement prioritaire devant la pharmacie
- Remaniement du stationnement des employés de la Poste (av. de la gare)
- Parking en épi avec un accès facile dans un sens mais pas dans l'autre
- Délimitation de la place et de la zone de parking
- Création d'une demi-pergola et d'un espace boisé
- Maintien de l'escalier
- Création d'un côté ombragé avec un banc avec vue sur Aveyron
- Mise en place de terrains de boules avec des bancs pour les personnes âgées
- Accès secours – pompiers à conserver
- Penser aux personnes à mobilité réduite
- Attention à l'investissement

Conclusions :

Certains points ont été souvent évoqués:
- la suppression des balustrades,
- l'attention portée au stationnement,
- la vue sur l'Aveyron avec un espace d'assise,
- l'accès aux berges,
- la conservation du caractère festif (piste de danse, feux d'artifice),
- les usages de la place avec l'animation qu'une terrasse de café pourrait apporter.

Plusieurs thématiques n'ont été que peu évoquées dans les restitutions des différents groupes mais semblent faire consensus.
- L'eau : la ressource de Bouteillou est présente à proximité immédiate. Il semble important de maintenir un point d'eau et d'étudier la possibilité de la mise en place de jeux d'eau.
- Les fouilles archéologiques : elles semblent être un vecteur positif en tant qu'élément d'attrait et de connaissances. Les traces de l'abbaye sont donc importantes à conserver et à mettre en valeur.
- Les WC publics : les WC existants derrière la caserne ont une signalétique déficiente, la question de la mise en place d'un nouveau WC peut se poser avec le réaménagement de la place.
- Le lien avec les équipements voisins : il semble qu'à plus long terme une promenade entre l'Aveyron et la Bonnette englobant les équipements présents (école, maison de retraite) soit mise en place.

PROGRAMME :

L'objet du projet concerne l'aménagement de la place des moines. L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra prendre en compte les objectifs et les enjeux définis dans le livret.

Les candidats proposeront pour l'APD un projet prenant en compte l'ensemble de la zone décrite dans la section 12.

Pour des raisons de financement, l'exécution des travaux pourra se dérouler en deux tranches :
- une tranche ferme comprenant l'Avant Projet Définitif sur toute la zone d'étude ainsi que les travaux de la place (tranche travaux 1)
- une seconde tranche conditionnelle comprenant la partie du boulevard avec les abords de la Poste et la partie des berges sur l'Aveyron.

Il est attendu que l'équipe de maîtrise d'oeuvre mette en place une démarche de projet participative et qu'elle soit sensible aux enjeux paysagers et patrimoniaux.

PLANNING INDICATIF :

Oraux des 3 équipes retenues : **02/05/2018**
Ordre de service maîtrise d'oeuvre : **28/05/2018**
Rendu Avant Projet Sommaire : **fin juin 2018**
Rendu Avant Projet Définitif : **fin juillet 2018**
Rendu PRO : **fin septembre 2018**

Budget travaux : 340 000 € HT pour la tranche ferme et 90 000 € HT pour la tranche conditionnelle.

Tranche 2
Tranche travaux 1
Tranche 2
Contour zone
d'étude tranche 1

AGENCE E8 ARCHITECTURE
25 place du bessarel
82140 Saint Antonin Noble Val
05.63.67.73.47 - 06.79.71.51.65
contact@e8architecture.com